

OFAJ - 51 rue de l'Amiral-Mouchez - 75013 Paris - [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)  
DFJW - Molkenmarkt 1 - 10179 Berlin - [www.dfjw.org](http://www.dfjw.org)

Tous les porteurs de projets qui adressent habituellement leurs décomptes à une centrale de l'OFAJ déposent le décompte auprès de celle-ci. Toutes les autres décomptes d'utilisation doivent être adressés directement à l'OFAJ ([csp@ofaj.org](mailto:csp@ofaj.org))

Veuillez enregistrer ce formulaire au format PDF et l'ouvrir avec la dernière version d'Adobe Acrobat Reader  
(lien <https://get.adobe.com/fr/reader>)

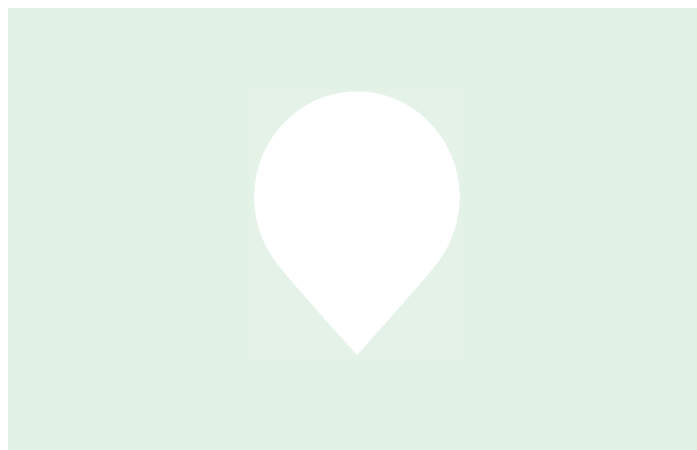
N° de dossier OFAJ	
Intitulé du projet (max. 100 caractères) :	
Catégorie 1	Catégorie 2
<b>Le projet en un coup d'œil</b>	
<b>Êtes-vous une centrale / Dépendez-vous d'une centrale ?</b> La liste des centrales OFAJ est disponible <a href="#">sur notre site Internet</a> . <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, nom de la centrale	
<b>Réseau</b>	
Le cas échéant, veuillez sélectionner une option dans la liste déroulante ici : >	
<b>Un jumelage est-il mobilisé dans le cadre du projet ?</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Structure responsable du projet</b>	
Nom de l'association, de la fédération, de la collectivité territoriale ou de l'établissement scolaire/universitaire	
Rue	
CP	Ville
Pays	
Personne chargée du projet	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	
<b>Coordonnées bancaires</b>	
Libellé du versement	
Titulaire du compte ( <i>pas de compte privé</i> )	
Banque	
BIC	
IBAN	

<b>Structure partenaire en Allemagne</b>	
Nom	
Rue	
CP	Ville
Pays	
Personne chargée du projet	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	
<i>Pour les établissements de l'enseignement général :</i>	
<b>Coordonnées bancaires de l'établissement scolaire en Allemagne</b>	
Libellé du versement	
Titulaire du compte ( <i>pas de compte privé</i> )	
Banque	
BIC	
IBAN	

<b>Pour les projets trinationaux : structure partenaire d'un autre pays</b>	
Nom	
Rue	
CP	Ville
Pays	
Personne chargée du projet	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	

<b>Pour les projets plurinationaux : structure partenaire d'un autre pays</b>	
Nom	
Rue	
CP	Ville
Pays	
Personne chargée du projet	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	

Lieu du projet	
CP	Ville
Pays	
Date d'arrivée sur le lieu	
Date de départ du lieu	
Hébergement (nombre de participantes et participants, équipe d'encadrement incluse) :	
Hébergement gratuit (indiquez nombre)	
Hébergement payant (indiquez nombre)	



**Phases du cycle franco-allemand ou trinational :**  
Le cas échéant, veuillez sélectionner une option dans la liste déroulante ici :

<b>La première phase</b> du _____ au _____ subventionnée par un des fonds spéciaux <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Phase >
<b>La seconde phase</b> du _____ au _____ subventionnée par un des fonds spéciaux <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Phase >
<b>La troisième phase (trinational)</b> du _____ au _____ subventionnée par un des fonds spéciaux <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Phase >

**Type de projet >**

		Composition du groupe	d'Allemagne		de France		d'un autre pays	
Indiquez le nombre de personnes participantes. Précisez également le nombre de personnes participantes non concernées par la subvention. Renseignez séparément le nombre de personnes encadrantes et de jeunes ayant moins d'opportunités.								
<b>Répartition par âge</b> (hors encadrement)			total	subv.	total	subv.	total	subv.
		3 à 6 ans						
		7 à 12 ans						
		13 à 17 ans						
		18 à 25 ans						
		26 à 30 ans						
		+ de 30 ans						
	Encadrement de la rencontre							
<b>Statut ou situation professionnelle</b>	Élèves							
	Élèves de lycée professionnel							
	Apprenties / Apprentis							
	Étudiantes / Étudiants							
	En activité professionnelle							
	En recherche d'emploi ou en insertion professionnelle							
	<b>Total</b>							
Dont jeunes ayant moins d'opportunités <sup>(3)</sup>								

(3) La définition se trouve dans [le glossaire des Directives](#)

Des jeunes ont été impliqué.e.s dans la conception du projet

Une animation linguistique a eu lieu

## Compte rendu du projet 1/2

**Concernant les rencontres de préparation/évaluation :** veuillez fournir seulement séparément un ordre du jour ainsi que les objectifs pédagogiques atteints.

**Si votre décompte concerne une formation,** veuillez répondre [aux questions supplémentaires présentes sous ce lien.](#)

### 1. Thème du projet :

Veuillez sélectionner le cas échéant un thème prioritaire dans la liste déroulante (cf. [plan d'orientation](#)) et décrire le thème du projet de la rencontre ci-dessous.

>

### 2. Évaluation pédagogique :

- a. Quels étaient les objectifs de la rencontre ? Ont-ils été atteints ? Qu'ont appris les participantes et participants ?
- b. Comment la vie de groupe a-t-elle évolué ? Y a-t-il eu des conflits ? Comment ont-ils été gérés ? Y a-t-il eu des incidents particuliers pendant cette rencontre ?
- c. Comment la rencontre a-t-elle été évaluée avec les participantes ou participants ? Quels étaient les résultats de la rencontre ? Cette rencontre aura-t-elle des suites, des effets durables ?
- d. Éventuellement citations des participantes ou participants.

**3. Programme réalisé :** Veuillez joindre un programme du projet réalisé. Merci de lister les activités détaillées par jour en indiquant les dates et – si possibles – les heures. Si une animation linguistique a eu lieu, nous vous prions de bien vouloir indiquer le nombre d'heures dans le programme.

### 4. Quelles mesures ont été mises en œuvre afin de :

- garantir la qualité du programme (animatrices et animateurs certifiés par l'OFAJ, évaluation, etc.) ?
- garantir la participation active de jeunes ayant moins d'opportunités au projet (solutions logistiques, méthodes, activités, accompagnement, etc.) ?
- le projet a-t-il été organisé bénévolement et si oui, quel volume de travail cela représente t-il ?

**5. Communication linguistique pendant la rencontre.** Dans le cas où une subvention pour l'animation linguistique aurait été demandée, veuillez répondre aux questions suivantes :

- a. Cadre (lieu, type de rencontre, durée, composition du groupe, niveau linguistique, salle à disposition pour l'animation linguistique).
- b. Animatrices ou animateurs linguistiques (noms et nationalité, niveau linguistique, qualification).  
Comment l'animation linguistique a-t-elle été répartie entre les membres de l'équipe ?
- c. Quelles activités d'animation linguistique ont été réalisées ? Avec quels objectifs (brève description des activités) ? Quels documents et supports ont été utilisés ?
- d. Quand et comment l'animation linguistique s'est-elle déroulée ? Comment a-t-elle été intégrée dans l'ensemble du programme ?
- e. Comment évaluez-vous le rôle et l'influence de l'animation linguistique
  - sur l'évolution de la vie de groupe franco-allemande ?
  - sur le rapport à la langue étrangère chez les jeunes ?

**6.** Quelles mesures ont été mises en oeuvre afin de rendre le projet plus écoresponsable (mobilité douce, activités prévues sur place (gestion des ressources et des déchets, alimentation, etc.) ?

La durée du voyage de gare en gare a-t-elle été supérieure à 8h ?      Oui      Non

Moyen de transport utilisé pendant la rencontre	Émissions de CO2 (aller-retour)*

\*Données facultatives. L'OFAJ met à disposition [l'application DEKARBO](#) vous permettant de calculer le bilan carbone de la rencontre.

**7. Mesures de communication sur le soutien financier de l'OFAJ :** Utilisation du logo de l'OFAJ sur les supports de communication, publications, mention de l'OFAJ en tant qu'organisme de subventionnement sur le site Internet du porteur de projet, etc. (cf. Directives 3.2.1)

Dépenses	
<b>I. Frais éligibles à une subvention de l'OFAJ</b>	
<b>1. Frais de voyage (aller-retour)</b>	
a. Groupe d'Allemagne	€
b. Groupe de France	€
c. Groupe d'un autre pays	€
<b>2. Frais de base <sup>(2)</sup></b>	€
<b>3. Frais de projet</b>	€
<b>4. Frais de soutien linguistique</b>	€
Projet hybride	€
<b>SOUS-TOTAL</b>	€
<b>II. Frais non éligibles</b>	€
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	€

Recettes										
<a href="#">Cf. Directives de l'OFAJ</a>										
<b>I. Subvention demandée à l'OFAJ</b>										
	Nombre de part.	Nombre de nuitées	Distance	Taux	Total	Ou forfait	Catégorie			
<b>1. Subvention pour frais de voyage <sup>(1)</sup></b>										
a. Groupe d'Allemagne		x	km	x	€	€	€	Catégorie 1	Catégorie 2	
b. Groupe de France		x	km	x	€	€	€			
c. Groupe d'un autre pays		x	km	x	€	€	€			
<b>2. Subvention pour frais de base <sup>(2)</sup></b>										
Frais de base majorés <sup>(2)</sup>		x		x	€	€	€			
<b>3. Subvention pour frais de projet</b>										
Autres frais de projet <sup>(3)</sup>	Subvention majorée			x	€	€	€			
	Direction artistique <sup>(4)</sup>			x	€	€	€			
	Trinational / plurinational			x	€	€	€			
<b>4. Subvention pour frais de soutien linguistique</b>	Animation linguistique			x	€	€	€			
	Cours tandem et formations*			x	€	€	€			
Subvention pour les phases de travail en ligne							€	€		
							€	€		
<b>SOUS-TOTAL</b>							€	€		
<b>II. Autres contributions <sup>(5)</sup></b>					<b>Total</b>		€	€	Case de vérification	
<b>TOTAL RECETTES</b>							€	€	€	
<b>Subvention pour frais d'administration <sup>(6)</sup></b>			x		€	€				
<b>Validez la saisie en mettant un zéro &gt;</b>										

Les dépenses et les recettes doivent être équilibrées : la case de vérification doit être à 0 €.

Le porteur de projet est tenu de conserver tous les documents relatifs au projet pendant cinq ans après la fin du projet (cf. Directives 3.5).

(1) Nombre de part. (nombre de participantes et participants et de personnes encadrantes) x 0,16 € x distance = montant maximal de la subvention pour frais de voyage d'après les Directives OFAJ 2.4.1 et l'annexe 1. Pour le calcul de la distance, utilisez l'outil sur le site Internet de l'OFAJ : [www.ofaj.org/calcul-frais-de-voyage](http://www.ofaj.org/calcul-frais-de-voyage)

(2) Dépenses frais de base : elles concernent par exemple les frais d'hébergement et de restauration. Différents taux de subvention sont appliqués en fonction du groupe cible et du type de projet (cf. annexe 2 des Directives).

(3) Au total, ces autres frais de projet ne peuvent être subventionnés qu'à hauteur maximale de 450 € par jour de programme pendant une durée de 10 jours maximum (cf. annexe 3 des Directives).

(4) Honoraires pour la direction artistique de projets culturels

\*Pour les cours de langue binationaux comme pour les projets de formation aux méthodes de soutien linguistique, une subvention maximale de 250 € par jour de programme pour 10 jours maximum peut être accordée.

(5) Fonds public, organisation ou institution privée, fondation, entreprise, contribution du porteur de projet, contribution du partenaire, contribution des participantes et participants, etc.

(6) Frais d'administration : les centrales non gouvernementales et agréées par l'OFAJ peuvent percevoir soit une subvention de 50 € pour l'engagement d'un projet, soit 10 € par personne subventionnée lors du décompte d'un projet au titre de frais d'administration.

Nom et fonction de la personne représentante\* de la structure responsable du projet :

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

J'accepte que mes données personnelles soient traitées par l'Offie franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) dans le cadre de ma demande de subvention et de mon décompte d'utilisation. Je confirme également avoir consulté les informations concernant le traitement des données et de mes droits. En cas de communication de données personnes de tierce(s) personne(s), je certifie que je peux transmettre ces données et que ces données sont exactes. Dans le cadre de rencontres trinationales, je consens à ce que les données personnelles que j'ai fournies soient transmises aux partenaires résidant dans un autre pays mentionnés ci-dessus. Je consens que mes données soient également utilisées sous forme anonyme pour l'établissement de statistiques.

**Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire selon les Directives de l'OFAJ et m'engage à respecter les lois de protection de l'enfance et le cadre juridique en vigueur dans les pays impliqués. (Article 1.3)**

*\*Les demandeurs doivent être en mesure d'assumer la responsabilité administrative, juridique, technique et pédagogique vis-à-vis de la mise en oeuvre et de l'organisation des projets. **Remarque concernant le secteur scolaire:** le formulaire doit être signé par la directrice ou le directeur de l'établissement !*

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature électronique

6

{

{

¾

/

{

décompte

et

.T

¾

AX ¾

[cette page.](#)